

Haut-Ogooué/Département de la Passa/Franceville/Pêche artisanale continentale...

Des parchemins et des kits couronnent la formation des opérateurs de la filière

N.O.

Franceville/Gabon

L'ATELIER de formation des pêcheurs artisanaux continentaux de la province du Haut-Ogooué, débuté le 15 novembre 2018, s'est fermé le mercredi 21 novembre à l'Hôtel de Ville de Franceville, sous le patronage de la ministre de la Pêche et de la Mer, Clémence Loupdy. En présence de ses collègues Justin Ndoundangoye (Transports et Logistique) et Arnauld Calixte Engandji Alandji (Egalité des chances), du gouverneur du Haut-Ogooué, Eloi Nzondo, et du maire Roger Ayouma. Au terme de cinq jours de formation, dans le cadre du programme national de renforcement des capacités des pêcheurs artisanaux continentaux, cent-quinze pêcheurs du Haut-Ogooué ont reçu des attestations de participation et des kits de pêche composés de balances, glacières, filets, gants de protection, flotteurs, plombs, navettes, bobines de fil, etc. Cette formation résultait de l'étude socio-économique des communautés rurales, exécutée dans le cadre du Plan directeur de développement intégré de la pêche artisanale et de l'aquaculture continentale (PDDI), qui a révélé un faible niveau de production



Photo : Nadège Ontounou

Remise des attestations...



Photo : Nadège Ontounou

... et de matériel...

des pêcheurs artisanaux continentaux. Une faiblesse liée à un investissement de base inadapté et à une insuffisance d'organisation des acteurs impliqués. D'où l'exhortation de la ministre, à l'endroit des pêcheurs, à mettre à profit les connaissances acquises, ainsi que la plate-forme d'organisation en coopérative. « La formation que vous avez reçue matérialise la volonté du ministère dont j'ai la charge, partant du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) et du Plan de relance de l'économie (PRE) de la politique du président de la République, Ali Bongo Ondimba, d'aller au plus profond des structures décentralisées pour marquer la ferme détermination des pou-



Photo : Nadège Ontounou

... aux acteurs de la pêche.

voirs publics et de l'administration centrale à toucher du doigt les réalités de ce secteur d'activités. Nous tenons donc à

vous rassurer de notre accompagnement dans l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de pêche et d'aquacul-

ture au travers des soutiens divers», a déclaré Clémence Loupdy. Durant les cinq jours de for-

mation, les pêcheurs ont reçu des connaissances dans les domaines de la réglementation et les bonnes pratiques en matière de pêche continentale ; les techniques et procédés de création d'une coopérative ou d'une association ; le montage et la réparation des filets de pêche. Par la voix de leur représentante, Aline Bernadette Beyene, ces opérateurs se sont dit honorés et valorisés par cette formation. « Merci d'avoir mis à notre disposition une équipe de formateurs compétents, de nous avoir permis d'accéder à un savoir utile. Nous sommes sûrs qu'après cette formation, notre métier de pêcheur n'aura plus le même visage », a-t-elle déclaré.

... et Conseil gabonais des chargeurs (CGC)/9e Réunion annuelle des mandataires

La facilitation des échanges commerciaux, un intérêt majeur pour le Gabon

N.O.

Franceville/Gabon

DANS le cadre de la mise en œuvre du processus de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges mise en vigueur le 22 février 2017, la neuvième réunion annuelle des mandataires a ouvert ses travaux le mercredi 21 novembre 2018, dans un hôtel de Franceville. Ces travaux, placés sous le patronage du ministre des Transports et de la Logistique, Justin Ndoundangoye, se sont déroulés autour du thème : "Le Conseil gabonais des chargeurs (CGC) et le réseau des mandataires face à la facilitation des échanges au Gabon". Ils étaient organisés et supervisés par le CGC que dirige Liliane Nadège Ngari Onanga Y'Obegue. Y prenaient part : les partenaires techniques du CGC que sont les mandataires nationaux et internationaux, des opérateurs économiques et des experts invités. En sa qualité de président d'honneur de la Réunion, le ministre des Transports s'est chargé d'ouvrir ces assises, en présence des ministres Clémence Loupdy (Pêche et Mer) et Arnauld Calixte Engandji Alandji



Photo : Nadège Ontounou

Le ministre Justin Ndoundangoye a présidé les travaux de Franceville.



Photo : Nadège Ontounou

Installation...

(Egalité des chances), du gouverneur Eloi Nzondo et du maire de Franceville, Roger Ayouma, qui a d'ailleurs souhaité la bienvenue à ses hôtes. Ces assises ont permis au CGC et à ses mandataires d'articuler leur intérêt autour d'une stratégie commune en ce qui concerne le cadre de facilitation, l'évaluation de l'exécution des contrats de mandats, le recensement des difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'accomplissement de leurs tâches et les recommandations susceptibles de booster, sécuriser, rentabiliser le transport des marchandises sur la desserte Gabon et de faciliter les échanges. « La simplification, la modernisation, la rationalisation



Photo : Nadège Ontounou

... des mandataires par la DG du CGC, Liliane Nadège Ngari Onanga Y'Obegue.

des procédures d'exportations et d'importations, sont devenus aujourd'hui une question fondamentale pour le système commercial mondial, le seule façon de relever

les défis majeurs», a reconnu la directrice générale du CGC, Liliane Nadège Ngari Onanga Y'Obegue, avant d'installer le bureau des mandataires.

Le ministre des Transports, lui, considère également que la thématique abordée est devenue un enjeu important du développement économique des Etats modernes,

en raison de son impact sur la compétitivité et sur l'intégration des marchés... « Pour réduire la dépendance de notre pays vis-à-vis des marchés extérieurs, cette démarche nécessite un système des transports et de la logistique performant, en termes de coûts et de délais d'acheminement des marchandises. Pour cela, tous les acteurs impliqués dans la chaîne de transport doivent œuvrer pour faciliter les échanges et rendre le commerce transfrontalier plus rapide, moins cher et plus prévisible », a indiqué Justin Ndoundangoye. Non sans exhorter le CGC à faire une évaluation sans complaisance de l'activité de son réseau de mandataires, dans la rigueur, la fermeté et le sens de l'intérêt général.